

Le futur Centre médico-psycho-pédagogique de Persan



Un terrain vague, rue Gambetta, près de la Maison blanche, à Persan. C'est ici qu'un Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) ouvrira au début de l'année 2027. Un projet d'importance puisque ce bâtiment d'une superficie de 840 m², sur 3 niveaux, sera fréquenté par 200 enfants et jeunes adultes. Y travailleront 25 professionnels de santé, salarié de l'Association de parents d'enfants différents l'Espoir (APED) : psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, médecins, éducateurs, personnels administratifs. Sa directrice s'appelle Delphine Esnault. Le coût est de 3,5 millions d'€ (la Région l'a subventionné pour 130 000 €). Il a fallu patienter pendant huit ans avant d'acquérir le terrain sur lequel les travaux de terrassement ont commencé.

La pose de la première pierre du chantier a été effectuée le samedi 15 novembre. *« Ce geste symbolique marque l'engagement d'une communauté tout entière : celui de faire de la santé mentale, du développement de l'enfant et du soutien à la parentalité une priorité collective, a insisté Arnaud Jomard, le président de l'APED. Les CMPP jouent un rôle essentiel dans notre territoire. Ce sont des lieux où les mots se libèrent, où les difficultés trouvent une écoute, où les enfants reprennent confiance et où les familles retrouvent de l'espoir. La santé mentale ne doit plus être un sujet tabou, mais une dimension essentielle de la santé publique et de la dignité humaine. »*



Le futur centre médico-psycho-pédagogique.

L'Agence régionale de santé est l'autorité de tarification et de contrôle de l'APED dont le siège est à Persan. Elle gère 12 centres dans le Val-d'Oise qui reçoivent 700 personnes en situation de handicap. *« Le budget de fonctionnement annuel du futur établissement persanais sera de 2 millions d'€, souligne Laurent Billard, le directeur général de l'APED. Le CMPP est actuellement à Beaumont dans une habitation ancienne appartenant au Conseil département du Val-d'Oise », ajoute-t-il.*

Le sénateur Arnaud Bazin a ainsi évoqué *« un retour aux sources. En 1963, des familles de Persan s'étaient impliquées dans le premier équipement pour des enfants en situation de handicap. Lorsque j'étais maire, j'en ai fait rapatrier quelques-uns de l'Isle-Adam. Dans la commune, nous avons déjà un pôle Handicap avec une large palette que ce CMPP renforcera. »*

« Le projet que nous accueillons aujourd'hui est avant tout le fruit d'un engagement collectif, a relevé Valentin Ratieuville, le maire de Persan. Il illustre ce que nous pouvons accomplir lorsque les acteurs associatifs, les professionnels de santé, les institutions et les collectivités travaillent ensemble dans l'intérêt général. »



De gauche à droite : Arnaud Jomard, président de l'association de parents d'enfants différents l'Espoir, Valentin Ratieuville, maire de Persan, et Arnaud Bazin, sénateur (photo J.-L. G.).

1963, naissance de l'APED à Persan

Membre fondatrice de l'Association de parents d'enfants différents l'Espoir, Jeannine Gavériaux est décédée en février dernier. En 2008, cette Persanaise apportait ce témoignage sur la naissance de l'APED : *« En 1963, j'ai été contactée par le docteur Lacroix, médecin libéral à Persan. Des parents d'enfants handicapés mentaux cherchaient une solution pour leurs enfants et voulaient se réunir pour en discuter. J'ai fait la connaissance de M. Buisson, à l'époque directeur des Ateliers de Moulin-Neuf à Chambly, qui avait une enfant trisomique et de M. Marchand, régisseur des pompes funèbres à Persan, qui avait également un enfant handicapé. D'autres parents se sont joints à nous, essentiellement des patients du docteur Lacroix. C'est ainsi que fut créée et déclarée l'association le 30 août 1963. »*

<https://les3villessoeurs.com/>

Jean-Luc GATELLIER <https://les3villessoeurs.com/>